

Souhaits pour la nouvelle année

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **35 (1897)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-195996>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

B 1344

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

30 décembre 1856.

La fin de l'année qui vient de s'écouler a marqué le quarantième anniversaire d'une journée bien émouvante et bien mémorable pour notre patrie suisse, témoin les détails qu'on va lire.

A la fin de l'année 1856, tous les contingents cantonaux se sont crus à la veille de se mesurer avec une grande puissance. La Prusse n'était pas alors dans la situation brillante que lui ont faite les événements; mais un lointain écho nous apportait la nouvelle que son infanterie maniait avec dextérité le fusil à aiguille; et si nos vieilles carabines avaient une juste renommée sous le rapport de la précision, le fusil de nos adversaires avait une réputation de tir rapide.

Une peuplade de deux millions d'habitants était donc en droit de redouter les issues d'une guerre avec une nation presque dix fois plus populeuse.

Vers la mi-décembre 1856, la question neuchâteloise avait eu pour conséquence de rompre les relations diplomatiques entre la Suisse et la Prusse. L'armée prussienne s'étant assuré un passage à travers les Etats de Bade, du Wurtemberg et de la Bavière, le Conseil fédéral n'hésita pas un instant à faire garder la frontière du Rhin par un corps d'observation; et les divisions mises sur pied purent dès lors s'attendre, d'un moment à l'autre, à voir poindre, du côté de la Forêt-Noire, le casque que l'on sait.

Les Neuchâtelois, pour qui la vieille Suisse allait se battre, demandèrent comme une grâce spéciale au Conseil fédéral de bien vouloir charger le généralissime des troupes suisses de les faire marcher au premier rang. Le fait était très naturel chez les intrépides montagnards qui avaient reconquis le château et renversé les aigles prussiennes; mais, chose étonnante, on vit des royalistes de la veille partager cet élan patriotique.

Le 27 septembre, l'Assemblée fédérale vota à l'unanimité toutes les mesures susceptibles de sauver la patrie menacée.

L'épilogue de cette journée à jamais mémorable fut celui que nous allons raconter.

C'était le 30 décembre.

A six heures du soir, les deux Conseils se réunirent en Assemblée fédérale pour procéder au choix du général en chef et du chef de l'état-major. Le public encombra la tribune et les couloirs. Et malgré cette foule, un silence extraordinaire régnait partout. L'heure inusitée et l'éclat des lumières donnait à la détermination un cachet particulier et imposant.

Au milieu de ce monde solennel, on eût pu se croire en prières auprès de la crèche du Sauveur. la veille de Noël.

Le vote était secret. Au premier tour de scrutin, l'unanimité des suffrages désigna, comme commandant en chef, M. Guillaume-Henri Dufour, de Genève.

Au poste de chef d'état-major fut promu M. Frei-Hérosée, conseiller fédéral, qui avait obtenu l'autorisation d'entrer au service actif.

Après un moment d'intervalle, pendant lequel se prolongea le silence extraordinaire de l'auditoire, le général en chef parut en uniforme, accompagné de son chef d'état-major, des colonels d'Enzler, Würstemberger, du lieutenant-colonel Finsterwald et d'un huissier aux couleurs fédérales.

A la vue de M. Dufour, toute l'Assemblée se leva. Le général s'avança seul et s'arrêta devant le siège du président, M. Escher. Celui-ci prononça le discours suivant :

Général,

L'Assemblée fédérale vous a placé à la tête de notre brave armée. C'est dans un moment solennel que nous faisons appel à votre patriotisme. Nous sommes tous pénétrés de la grandeur de votre mission; mais nous sommes aussi tous fermement convaincus que vous saurez la remplir, si nous avons la guerre. Vous la remplirez, pénétré de la bonne cause que vous serez appelé à défendre, et soutenu par la force de l'opinion publique de l'Europe et de tout le monde civilisé; par cette puissance incorruptible, qui, de tous côtés, se déclare énergiquement en faveur de notre patrie. Vous remplirez votre mission, général, fortifié par l'union glorieuse qui règne au sein de notre peuple et de l'armée.

Vous étiez placé, il y a neuf ans, à la tête de l'armée fédérale. Quelle différence entre cette époque et aujourd'hui! Alors vous obéissiez à un triste devoir, en tirant l'épée contre des Confédérés. Aujourd'hui, toutes les bannières de nos cantons se réunissent autour du drapeau fédéral qui vous est confié à cette heure suprême. Enfin vous remplirez votre mission sous la protection puissante du Dieu de nos pères, qui, pendant des siècles, a veillé si merveilleusement sur les destinées de notre patrie. C'est en l'invoquant, Lui, qui est le défenseur des faibles, que je vous invite à prêter le serment dont le Chancelier de la Confédération lira la formule.

Après la lecture de la formule du serment, le général répondit d'une voix forte et énergique :

Ce que le serment m'impose, je le tiendrai et l'exécuterai fidèlement, sans dol ni fraude; je le jure devant Dieu tout puissant, aussi vrai qu'il m'assiste.

Aucun de ceux qui ont assisté à cette scène ne l'oubliera de sa vie! L'émotion était générale et, de bien des cœurs, des prières silencieuses s'élevèrent vers le Dieu de nos pères, implorant sa bénédiction sur les cheveux blancs du général et sur la patrie qu'il jurait de défendre.

Le commandant en chef lui-même fut gagné par l'émotion de tous ceux qui l'entouraient. Il se retourna brusquement vers sa suite et la rejoignit d'un pas ferme. Alors, rompant le silence qui avait tenu captivés toutes les langues des assistants, l'auditoire salua d'une triple salve d'applaudissements le commandant de l'armée suisse.

L'ajournement des deux Chambres ayant été prononcé, les membres du Conseil fédéral se rendirent à un banquet, auquel avaient été invités M. le ministre Barmann, se trouvant alors à Berne, et le général en chef. Vers neuf heures, la musique de la ville vint donner une sérénade au général. Après quelques morceaux, la fenêtre s'ouvrit, et M. Dufour fit si-

gne qu'il voulait parler. Un tonnerre de bravos s'éleva de la foule immense qui stationnait dans la rue.

Concitoyens, s'écria le général, merci pour la sympathie que vous me témoignez! L'Assemblée fédérale a confié à mes vieilles mains le drapeau de la patrie et le soin de défendre son honneur, son indépendance et sa liberté. Je tiendrai ferme et haut levée la bannière fédérale et je saurai remplir le mandat honorable que j'ai reçu, de manière à correspondre à l'enthousiasme électrisant et à l'énergique allégresse que montrent les hommes appelés sous les armes.

Concitoyens, ma mission est difficile, car je suis avancé en âge; mais je suis heureux de pouvoir finir ma carrière au service de la Confédération. Ma tâche est pénible, parce que la saison est rigoureuse et que notre ennemi est puissant; mais j'espère triompher des obstacles avec l'aide du Dieu du Grulli, qui vit encore et qui protège toujours notre chère patrie.

Et la musique entama l'hymne national : *Rufst du mein Vaterland*, accompagné par des milliers de voix!

Souhaits pour la nouvelle année.

Bonjour, mes chers amis, et surtout bonne année, que pour vous elle soit heureuse et fortunée! De vos soucis passés pendant le souvenir, Ranimez votre ardeur, songez à l'avenir. Nonante-six finit, nonante-sept commence, Allons, joie et courage et vive l'espérance! Marchons sans mesurer la longueur du chemin. Vive tout aujourd'hui sans penser à demain. Et, puisque le bon Dieu nous a mis sur la terre, Tâchons, je ne dis pas d'y vivre à ne rien faire, Mais de nous comporter comme des gens de bien, Remplissant nos devoirs d'honnête citoyen. Avec tous et partout sachons nous rendre aimables, Soyons gais, complaisants, généreux, charitables, Bons amis, bons enfants, bons pères, bons époux. Savoir gagner l'estime est un plaisir si doux! Respectez le prochain, faites-lui bonne mine, Chérissez le voisin, adorez la voisine. Allez au boulanger plutôt qu'un médecin; Ayez la langue en poche et le cœur sur la main. Travaillez en semaine et flânez le dimanche. Après avoir passé votre chemise blanche. Montrez-vous bon chrétien, rendez-vous au saint lieu, Il n'y a que les sots qui n'invoquent pas Dieu; L'univers tout entier l'adore et le révère : L'homme qui se respecte est homme de prière. Evitez saint Lundi, c'est un vilain patron, Il conduit ses clients tout droit au violon; Mais direz-vous : « Il faut occuper la patrouille. » Mon vieux, vous raisonnez comme défunt Gribouille. Amusez-vous, oui; mais ne rentrez pas trop tard, Car le passant dirait : « Tiens, vois donc ce pochard! » Et vous, jeunes tendrons, élégantes fillettes, Restez avec maman, devenez moins coquette, Evitez les sentiers, si chers à Cupidon, N'écoutez pas ce dieu, c'est un petit fripon. Mais où vais-je me perdre, où vont ces rimes folles? Moi qui voulais d'abord en de simples paroles, Gloser un tantinet sur l'année et sa fin, Me voilà tout d'un coup partant à fond de train; Je donne des conseils, et je ne prends pas garde Qu'on peut me dire : en quoi donc ceci vous regarde? J'espère cependant trouver grâce à vos yeux. En venant vous offrir mes souhaits et mes vœux. Je vous souhaite donc les plus heureuses choses, Une suite de jours tissés d'or et de roses. Aux riches la santé, aux pauvres des doublons, (*) Aux filles des maris, aux soldats des galons; Des biseuits, des bonbons aux petits enfants sages; A ceux qui sont plus grands, des livres, des images;

(*) Monnaie espagnole.

Aux débiteurs pannés, des masses de quibus, (2)
 A chacun de vos teas, ce qu'il aime le plus.
 Aux maris un peu vieux, des compagnes fidèles;
 Aux femmes en déclin, de bons époux modèles;
 Aux chasseurs maladroits, un gibier complaisant;
 Au pilote, au pêcheur, bonne brise et bon vent.
 Que le feu cet hiver en votre âtre pétille
 Pour réchauffer vos doigts à la flamme qui brille.
 Que les oiseaux rôtis vous tombent dans le bec,
 Que votre lavigot ne soit jamais à sec;
 Que le vin s'accumule au fin fond de vos caves;
 Que votre champ se couvre et de choux et de raves;
 Que le blé s'amoncelle en vos vastes greniers;
 Que sous le poids des fruits se courbent vos pommiers!
 Que tout vous soit fidèle et que tout vous abonde,
 Que gorgés et repus des choses de ce monde,
 Vous preniez un beau jour le doux chemin du ciel
 Où vous irez jouir du bonheur éternel.

Curiosités sur les avocats.

On appelle *barreau* le lieu où les avocats se placent pour plaider ou écouter, et par extension, cette dénomination s'applique à la profession elle-même de l'avocat.

Cette profession remonte à la plus haute antiquité. On la retrouve chez les Hébreux, les Babyloniens, les Chaldéens, les Egyptiens et les Grecs. Les plus illustres avocats furent, chez ces derniers, Aristide, Périclès, Thémistocle et Démosthènes.

Leurs orateurs ne devaient soutenir que la vérité et ne pas chercher à séduire les juges par des moyens illicites. Le tribunal était un lieu saint, que ne devait souiller aucun mensonge: on l'arrosait d'une eau lustrale avant l'audience, pour avertir les intéressés de l'incompatibilité de la justice avec l'imposture, l'astuce, la déloyauté et la partialité.

Il fut défendu aux avocats d'exciter la pitié des juges, et à ceux-ci de regarder l'accusé pendant le plaidoyer.

Chaque orateur ne pouvait parler plus de trois heures, et l'on plaça dans l'auditoire des clepsidres, espèces d'horloges hydrauliques, destinées à le lui rappeler. Le plaideur devait observer dans ses gestes et ses paroles la plus stricte décence et rester toujours modeste; il devait s'abstenir de toute invention, ne témoigner ni impatience ni colère; ne faire aucune démarche auprès des juges en faveur de son client et sortir tranquillement de l'audience sans attrouper personne.

Le disciple du barreau devait prendre des leçons de gestes et de maintien.

Une amende était infligée aux contrevenants. Chez les Romains, le barreau fut, sous la République, le chemin de la gloire; c'était alors la voix du peuple.

Sous l'empire, il ne fut que la voix du palais ou du clergé. On n'entendait plus guère d'improvisation; les uns lisaient leur plaidoyer, les autres le récitaient. Le style des plaidoyers était sans mesure, sans éclat, sans dignité et sans goût; le barreau avait dégénéré; les avocats tombaient dans le remplissage et la divagation. On distingua bientôt trois sortes d'avocats: les fougueux, les aboyeurs et les brailards. Chaque orateur avait sa claque qui se réunissait à la porte du tribunal.

Les claqueurs recevaient quelque argent ou quelques bribes à manger; puis ils envahissaient les gradins, et leurs chef, placé au milieu d'eux, donnait, suivant les circonstances, le signal des murmures, des trépignements ou des hurlements.

La profession d'avocat était, paraît-il, lucrative, car un nommé Régulus y acquit une fortune de 12 millions.

Quelqu'un qu'il ne faut pas oublier au nouvel-an.

Il est un homme que nous rencontrons tous les jours et par tous les temps et qui rend les

plus grands services à l'humanité; un homme que chacun connaît, qui marche sans trêve ni repos, qui nous apporte la joie et les déceptions, qui ne travaille que pour les autres et auquel personne n'accorde seulement un regard bienveillant.

Cet homme, c'est le facteur.

L'air de mélancolie empreint sur tous ses traits, dans ses gestes et jusque dans le son de sa voix, nous a toujours profondément attendri.

Ecoutez-le s'arrêtant devant telle ou telle maison, crier le nom du destinataire de la lettre qu'il apporte; voyez cette jeune fille descendant rapidement l'escalier: « Serait-ce de lui? » dit-elle tout bas; et son cœur de 18 ans palpite à cette idée. Elle s'empare vivement de la lettre... O déception, c'est pour la cuisinière!...

Drelin, drelin. Un étudiant, vêtu d'une chemise et d'un pantalon, se lève précipitamment, ouvre la porte, tend la main... O désappointement! la lettre n'est pas lourde, l'argent de papa n'arrive pas; c'est au contraire la note du tailleur!

Et le facteur crotté et trempé, poursuit son chemin, distribuant, calmement, froidement, à droite et à gauche, toutes les nouvelles bonnes ou mauvaises, soupirant après le soir pour se reposer de ses fatigues.

Nul ne le plaint cependant, nul ne s'arrête à lui.

Le facteur serait-il donc un être à part, un être déshérité de la Providence, un paria? Non certes, le facteur est un être aussi intéressant que tout autre bipède; il est discret comme la tombe, travailleur comme un nègre, actif comme une abeille, poétique comme un coucher de soleil, mélancolique comme le *Lac* de Lamartine, et n'en doutez point, aimant comme un tourtereau, ainsi que le prouve l'anecdote suivante:

Un facteur amoureux et fort joli garçon disait l'autre jour à sa bien-aimée: « J'ai porté à Mlle Bouchencœur une lettre de son fiancé: j'ai bien reconnu l'écriture. »

— Eh bien, lui dit alors sa belle, sais-tu la différence qu'il y a entre ce que tu es pour Mlle Bouchencœur et ce que tu es pour moi?

— Non, vraiment.

— Pour elle, tu es un facteur d'amour et pour moi un amour de facteur!

Ce joli compliment fut immédiatement payé par un tendre baiser, qu'il appliqua comme un timbre poste, sur la joue veloutée de Caroline.

Il était nécessaire que le facteur eût un cœur aimant; n'avait-il pas succédé aux pigeons messagers?... Mais, hélas! le progrès qui envahit tout, la concurrence qui s'attaque à tout, s'unissent pour faire la guerre au facteur; et ce type de l'honnêteté, de la discrétion, tend chaque jour à disparaître.

On l'a trouvé successivement trop lent et on l'a remplacé par le télégraphe; trop exigeant et on lui a opposé les commissionnaires; trop indiscret et l'on a créé la poste restante. Telle est l'ingratitude du siècle.

Sachons donc lui tenir compte de toutes ces injustices et ne l'oublions pas au nouvel-an.

Lo batz rabistoqué

On gaillâ, qu'étâi destrâ pegnetta, avâi copâ on batz ein dou, ein tsapleint dâo bou. Ne sé pas coumeint cein s'étâi fê, mâ tantîa que cé batz sê trovâ dèzo la détrau, et *rrrao!* lo vouai-que fratsi ein dou. C'étâi on bio batz dè Berna, qu'avâi la barra et qu'étâi dâo concordat, que ma fâi lo lulu lo regrettâvê gros. Quand l'eut ramassâ lè dou bocons et que lè z'u rapprosi coumeint font lè fennès quand l'ont épècliâ on assiâ, lè portâ tsi lo martsau po lâi dèmandâ se lè porrài ressudâ. Lo martsau qu'étâi suti,

lè z'u lintout ralièttâ, que lo batz étâi asse bon què dévânt.

— Ora diéro cein mè cotè-te? se dèmandâ lo gaillâ, tot conteint dè vairè son batz asse bin rabistoqué.

— Chix crutz! repond lo martsau, po lo fèrê einradzi.

— Eh bin, lâi fâ l'autro, sein peinsâ su lo momeint que cein lâi cotâvê mè que cein ne vaillessâ, lè vo baillo dè bon tieu, kâ l'arâi étâ foteint por mè dè paidrè cé batz.

La capacité.

— Qu'est-te cein què la capacité? dèmandâvê on bouébo, dza grosset, à son père.

— Eh bin, mon valet, la capacité, l'est cein qu'on bosset pâo conteni dè vin. Se t'as on bos-saton dè cinquanta litres, la contegnance dè cinquanta litres, c'est la capacité dè cé bossa-ton; tandi que se t'as on pe gros teno, l'arâ mè dè capacité, vu que lâi pâo onna pe granta gotta. Compreinds-tou?

— Oi, père, repond lo bouébo. Adon l'est po cein que quand y'a dâi vôtès on dit adé que faut nonmâ clliâo qu'ont lo mè dè capacité, et l'est binsu porquî l'onellio Frèderi a étâ nonmâ municipau, kâ sa panse dâi bin poâi conteni.

Porquî Isââ Pequegni ne sê vâo pas mariâ.

Isââ Pequegni avâi veintè-sa-t-an, et n'étâi qu'on gros benet, on mi-fou! Son père, qu'étâi on retso païsan, bin éduca, lâi dit on dzo: Isââ, tê faut tè mariâ.

— Ma fâi na que ne vu pas mè mariâ.

— Et porquî? lâi dit son père.

— Pardieu, portîe! parce que ne vu pas mè mariâ!

Son père ne pu jamais lo dècidâ, l'avâi bio lâi derè que cognessâ onna dzouilla et dzeintia grachâosa que sarâi bin conteinta d'être madama Pequegni la djeina, Isââ s'eintètâvê à restâ valet.

A la fin, son père lâi dese: Attiuta m'n'ami, ne sé pas porquî te t'ostinè à ne pas voliâi tè mariâ, kâ mè su bin mariâ mè, et yétè encora pe djeino què tè. Porquî ne fariâ-tou pas coumeint mè?

— Parce que, lâi repond Isââ, tè, t'as mariâ ma mère, tandique mè foudràî mè mariâ avoué on n'ètranzire!

Curieux échos.

Un auteur ancien parle d'un écho qui répétait six et même sept fois les mêmes mots, ce qui, toutefois, serait peu de chose auprès de ce qu'on raconte d'un autre écho qui se trouve dans la maison de plaisance d'un noble Milanais. Cet écho, assure-t-on, répète plus de cent fois la dernière syllabe. Il suffit, pour entendre ce prodige, de se tenir sous une galerie ouverte d'une des ailes de la maison. L'écho répond de l'autre aile, et les intonations se suivent sans interruption, avec le même intervalle entre elles; seulement elles vont diminuant peu à peu d'intensité jusqu'à ce qu'elles semblent se perdre dans le lointain.

On voit, près de Mantoue, une maison de campagne qu'on désigne sous le nom singulier de T, sans doute à cause de la forme qu'on a donnée aux bâtiments. Il y a dans cette maison un grand cabinet voûté où l'on remarque un phénomène d'un autre genre. Si, de deux personnes, l'une applique sa bouche et l'autre son oreille, aux deux angles opposés de ce cabinet, la seconde entend très distinctement tout ce que dit la première, parlant assez bas pour n'être pas entendue de ceux qui sont à côté d'elle.

(2) Ecus.